

Le 14 juin 2017

Stella Leney, Ad. E.
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5622, C-5623 et C-5624

Objet : Demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après Loi sur l'accès)

Madame,

Nous donnons suite à vos courriels du 15 mai 2017, dans lesquels vous nous demandez de l'information sur la Direction principale – Sécurité corporative d'Hydro-Québec (la « DPSC »).

Nombre d'enquêtes internes

En réponse à votre première demande, vous trouverez ci-après un tableau qui présente le nombre d'enquêtes effectuées par la DPSC, par année, du 1^{er} janvier 2012 au 31 mai 2017. En ce qui concerne les données de 2017, nous vous informons que plusieurs dossiers sont toujours en enquête.

Nombre d'enquêtes effectuées par la DPSC					
2012	2013	2014	2015	2016	2017 (au 31 mai)
3 220	3 066	3 019	2 504	2 324	888

Budget alloué

Quant à votre deuxième demande, nous vous informons que le budget prévisionnel alloué pour la DPSC pour 2017 est de 87,4 M\$.

Nous soulignons qu'à compter de 2016, afin de favoriser une offre de service globale de sécurité, les activités liées à la sécurité des TIC ont été intégrées à la DPSC.

Coûts des opérations

En ce qui concerne votre troisième demande, vous trouverez ci-après un tableau qui présente le total des coûts pour la DPSC, par année, de 2012 à 2016. Nous vous informons que l'année 2017 étant toujours en cours, les coûts totaux ne sont pas disponibles avant la fin de l'année financière 2017.

Coûts totaux de la DPSC (en M\$)				
2012	2013	2014	2015	2016¹
63,8	65,6	62,3	63,2	82,5

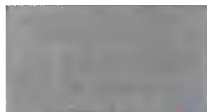
¹ incluant la direction – Sécurité des TIC pour l'année 2016.



Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.